



Bagnes/Vollèges, le 19 mai 2019

Communiqué de presse

Les citoyens de Bagnes et Vollèges approuvent le contrat de fusion.

Soumis à la population et faisant suite à l'approbation du projet de fusion par les assemblées primaires des deux communes en date du 10.02.2019, le contrat de fusion a également été approuvé par les citoyens et citoyennes des deux communes. Bagnes et Vollèges ne feront donc plus qu'une seule commune dès le 1^{er} janvier 2021 sous le nom de Val de Bagnes. La municipalité de Bagnes a approuvé le contrat de fusion à 89.0 % et celle de Vollèges à 84.8 %.

Pour la Commune de Bagnes
Eloi Rossier, Président

Pour la Commune de Vollèges
Christophe Maret, Président



Résultats des scrutins des assemblées primaires

Vollèges	Electeurs inscrits	bulletins entrés	bulletins blancs	bulletins nuls	bulletins valables	nombre de oui	nombre de non
	1324	668	12	4	652	553	99
pourcentage		50%				84.8%	15.2%

Bagnes	Electeurs inscrits	bulletins entrés	bulletins blancs	bulletins nuls	bulletins valables	nombre de oui	nombre de non
	4561	2040	36	23	1981	1764	217
pourcentage	%	45%				89.0%	11.0%

Cumul	Electeurs inscrits	bulletins entrés	bulletins blancs	bulletins nuls	bulletins valables	nombre de oui	nombre de non
	5885	2708	48	27	2633	2317	316
pourcentage		46%				88.0%	12.0%

Sources : Communes de Bagnes et Vollèges